



**PROCURATION D’ACTIONNAIRE À L’ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE  
D’IBA SA DU 9 JUIN 2021 À 10H00  
(l’« AGO »)**

Article 7:143 du Code des sociétés et des associations

Le soussigné / La soussignée\*<sup>1</sup>

**Actionnaire-personne physique\* :**

Mme/M.	(complétez)
Prénom :	(complétez)
Nom :	(complétez)
N° de carte d’identité ou de passeport :	(complétez)
Domicile :	

**Actionnaire-personne morale\* :**

Dénomination et forme juridique :	(complétez)
Numéro d’immatriculation (registre de commerce/registre des personnes morales) :	(complétez)
Valablement représentée en vertu de ses statuts par Mme/M. (nom + titre) :	(complétez)

**(a) Déclare :**

- (i) être titulaire, à la **Date d’Enregistrement** définie dans la convocation à l’AGO, de *complétez le nombre* ..... **actions dématérialisées** émises par IBA SA, en pleine propriété\* / en nue-propiété\* / en usufruit\* et, à titre de preuve :
- (ii) **joindre une copie de l’attestation d’enregistrement** délivrée par l’organisme financier auprès duquel ces actions dématérialisées sont détenues,
- (iii) être titulaire, à la **Date d’Enregistrement** définie dans la convocation à l’AGO, de *complétez le nombre* ..... **actions nominatives** émises par IBA SA, en pleine propriété\* / en nue-propiété\* / en usufruit\*.

**(b) Désigne** par la présente, en qualité de mandataire, le mandataire désigné par la Société dans la convocation à l’AGO, à savoir :

Saint-Denis SA, Administrateur, Président du Conseil d’administration et de l’Assemblée Générale, représenté par son représentant permanent, Monsieur Pierre Mottet (le « **Mandataire** »)

<sup>1</sup> Dans l’ensemble du document, \*biffez les mentions inutiles.

à qui le soussigné / la soussignée\* confère tous pouvoirs aux fins de le / la\* représenter, avec faculté de substitution, à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société, qui se tiendra le **mercredi 9 juin 2021 à 10h00**, et d'y voter en son nom et pour son compte dans le sens de son intention de vote exprimée ci-après et d'accomplir tout autre acte (en ce compris la signature de tout document) aux fins de donner un plein effet à la présente procuration :

Ordre du jour de l'AGO			Vote		
	Sujet	Proposition	Pour	Contre	Abstention
1.	Présentation des comptes annuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2020	N/A	N/A	N/A	N/A
2.	Présentation du rapport de gestion sur les comptes annuels et comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2020	N/A	N/A	N/A	N/A
3.	Présentation du rapport du commissaire sur les comptes annuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2020	N/A	N/A	N/A	N/A
4.	Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020	<i>Approbation</i>	[vote]	[vote]	[vote]
5.	Approbation de l'affectation du résultat telle que proposée par le conseil d'administration, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de dotation à réserve légale car le seuil légal de 10% est déjà atteint</li> <li>• Distribution d'un dividende, conformément à la politique de la Société en matière de dividende. Dividende proposé: 0,20 EUR par action (soit approximativement 6 millions d'euros) ; et</li> <li>• Report du solde à l'exercice social suivant (approximativement 181,6 millions d'euros)</li> </ul>	<i>Approbation</i>	[vote]	[vote]	[vote]
6.	Approbation de la politique de rémunération	<i>Approbation</i>	[vote]	[vote]	[vote]
7.	Approbation du rapport de rémunération relatif à l'exercice social clôturé le 31 décembre 2020	<i>Approbation</i>	[vote]	[vote]	[vote]
8.	Décharge à chaque administrateur pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2020	<i>Approbation</i>	[vote]	[vote]	[vote]
9.	Décharge au commissaire pour l'exécution de son mandat au cours de	<i>Approbation</i>	[vote]	[vote]	[vote]

Ordre du jour de l'AGO		Vote			
	l'exercice social clôturé le 31 décembre 2020				
<b>10.</b>	Confirmation du mandat des administrateurs cooptés le 24 août 2020 :				
	a) Nextstepefficiency SARL, administrateur indépendant, représenté par Mme Christine Dubus.	<i>Approbation</i>	[vote]	[vote]	[vote]
	b) Dr. Richard A. Hausmann, administrateur indépendant.	<i>Approbation</i>	[vote]	[vote]	[vote]
<b>11.</b>	Renouvellement du mandat de trois administrateurs pour un terme de trois ans, expirant à l'AGO qui sera convoquée en 2024. Leur mandat sera rémunéré conformément à la politique de rémunération de la Société.				
	a) Nextstepefficiency SARL, administrateur indépendant, représenté par Mme Christine Dubus	<i>Approbation</i>	[vote]	[vote]	[vote]
	b) Dr. Richard A. Hausmann, administrateur indépendant	<i>Approbation</i>	[vote]	[vote]	[vote]
	c) M. Yves Jongen, administrateur interne	<i>Approbation</i>	[vote]	[vote]	[vote]
<b>12.</b>	Pouvoirs à chaque administrateur ainsi qu'à M. Christian Matton, Mme Valérie Van Impe et Mme Sophie Allart, chacun avec pouvoir d'agir individuellement et de subdéléguer, aux fins de mettre en œuvre les décisions qui précèdent, en ce compris la rédaction, la signature et le dépôt de tout document auprès de toute autorité ou administration compétente (en ce compris les formalités de publication)	<i>Approbation</i>	[vote]	[vote]	[vote]

Le Mandataire pourra notamment (i) assister à toute autre assemblée ayant le même ordre du jour au cas où la première assemblée ne pourrait valablement délibérer, (ii) prendre part à toutes délibérations et voter, amender ou rejeter, au nom du / de la\* soussigné(e), toutes décisions se rapportant à l'ordre du jour, (iii) voter sur de nouveaux sujets ou de nouvelles propositions de décisions concernant des sujets ajoutés à l'ordre du jour après la date de cette procuration en vertu de l'article 7:130 du CSA et (iv) aux effets ci-dessus, substituer, passer et signer tous actes, pièces, procès-verbaux, listes de présence et, en général, faire le nécessaire.

Le Mandataire votera conformément aux instructions de vote figurant ci-dessus. A défaut d'instructions, le Mandataire votera en faveur de chacune des propositions de décision à l'ordre du jour, sauf si le Mandataire devait être considéré comme ayant un conflit d'intérêts en rapport avec le point concerné de



l'ordre du jour, auquel cas il ne pourrait dès lors participer au vote sur ce point.

**La présente procuration vaut notification de volonté de participer à l'AGO conformément à l'article 7:134, §2, al. 3, du CSA.**

Le présent formulaire ne constitue pas une demande de procuration au sens des articles 7:144 et 7:145 du CSA.

**La présente procuration, dûment complétée et signée, doit être renvoyée à la Société ([shareholderrelations@iba-group.com](mailto:shareholderrelations@iba-group.com)) et lui parvenir au plus tard le 6<sup>ème</sup> jour qui précède l'AGO, soit le jeudi 3 juin 2021 à 16 heures.**

Procuration établie le *complétez la date* \_\_\_\_\_ à *complétez le lieu* \_\_\_\_\_.

#### Signature de l'actionnaire

***NB : Si l'actionnaire est une personne morale, la présente procuration doit être signée par son (ou ses) représentant(s) légal (légaux) identifié(s) au début du document.***

*[Signature(s)]*

\_\_\_\_\_